

# Un marché morose en aménagement intérieur

Très présents sur le marché du logement et du tertiaire, les sols durs subissent la mauvaise conjoncture du bâtiment et la concurrence des sols souples sur les applications intérieures.



Agence de la Société générale des Champs Elysées. (Crédit Kemco Design)

La famille des sols durs est composée de plusieurs matériaux. Elle désigne autant les carreaux céramiques (grès, terre cuite) que les carreaux de ciments (poudre de marbre, ciment et pigment), la pierre naturelle et la pierre reconstituée. On peut aussi y ajouter les sols coulés, type résine et béton. Si la diversité de ces produits induit des propriétés propres à chacun, ils ont tous au moins trois points communs : leur grande résistance, leur facilité de nettoyage et leur faible protection acoustique.

## Des coûts élevés

Le marché de ces revêtements de sol reste traditionnellement le logement et le tertiaire au sens large. Seuls les sols coulés sont principalement dédiés à l'industrie, même s'ils commencent désormais à pénétrer les secteurs résidentiel et tertiaire pour des projets haut de gamme.

Sur leur marché historique, les sols durs sont aujourd'hui de plus en plus concurrencés par les sols souples. Leur prix moins élevé et leurs évolutions tant techniques qu'esthétiques ont permis aux revêtements en PVC et aux sols à base de bois de se poser en alternative des débouchés traditionnels des sols durs. Cependant l'aménagement extérieur leur est incontesté. Moins exposés à la concurrence, seul le bois peut prétendre prendre une petite part du marché pour des projets à moindre coût. Ainsi, certains matériaux, à l'image des pierres naturelles et reconstituées, font la majorité de leur chiffre d'affaires dans l'agencement des espaces extérieurs.

## Adapter le carreau céramique au marché

Matériau le plus représenté dans la filière des sols durs, le carreau céramique est le premier à subir la dégradation de la conjoncture du bâtiment – et notamment des logements – et le développement de la concurrence de plus en plus vive de certains revêtement type dalle textile et LVT. Ainsi, en 2012, les carreaux céramiques représentaient pour les sols intérieurs 58 millions de mètres carrés\*, soit un recul d'environ 7 % par rapport à 2011. « Il faut bien préciser que ce n'est pas un rejet du matériau en lui-même, note Hubert Carette, secrétaire général de l'Union nationale des entrepreneurs du carrelage du bâtiment de la FFB. C'est surtout à nous de nous adapter au marché et de faire évoluer les techniques de pose permettant un travail plus rapide et plus simple. » Les professionnels mettent ainsi en avant le côté naturel du revêtement, qui n'est finalement que de la terre cuite chauffée avec une très faible émissivité de COV (due aux colles), sa résistance aux chocs, à l'usure, aux taches et aux abrasions mais aussi sa nature incombustible et sa compatibilité avec de nombreux types de supports (ancien carrelage, PVC, planchers bois), idéale en cas de rénovation.

Marché de niche et plus haut de gamme que les carreaux céramiques, la pierre reconstituée (mélange de béton et minéraux) est désormais souvent préférée à la pierre naturelle, pour laquelle le poids, le prix et la mise en œuvre en font un matériau d'usage exceptionnel. Souvent mise en concurrence avec le carreau céramique, notamment pour l'aménagement des terrasses,

elle a l'avantage de ne pas être glissante. Néanmoins, elle connaît elle aussi, à l'image des autres revêtements, une baisse de forme. « La majeure partie des pierres reconstituées est installée en extérieur, indique Jérôme de Mauroy, directeur marketing et communication pour le groupe Fabemi et s'occupant du GIE\*\* Pierre reconstituée de France. Les fabricants sont donc très dépendants du marché des maisons mais nous ne sommes que la « cinquième pièce ». C'est-à-dire que si des propriétaires ont des contraintes budgétaires, ils préféreront rénover leur isolation pour réaliser des économies d'énergie plutôt que d'aménager leur terrasse. » Second obstacle, le marché du neuf. Les mises en chantier sont à la baisse, la Capeb totalisant 351 000 logements neufs (en cumul sur 12 mois) à la fin février 2015, soit une baisse de 10,5 % sur un an.

## Le béton, sol industriel

L'apparition des sols en résine, issus de la chimie, remonte aux années 1950. En plein développement, ils ne représentent encore qu'une goutte d'eau sur le marché de revêtements de sols durs. Si les professionnels estiment à 5 % la part de marché des sols en résine, ces derniers sont aujourd'hui en plein développement. « Aujourd'hui les clients qui souhaitent de la résine vont jusqu'au bout de leur projet, indique Serge Nicoli. Les mentalités et les mœurs évoluent. Le marché est encore majoritairement représenté par les sols industriels mais nous répondons de plus en plus à des demandes tournées vers la décoration. » Néanmoins, Hélène Alonso, responsable marketing et communication chez Sika, précise que « les



Les carreaux céramiques sont réputés pour leur résistance. (Crédit Novoceram)



Les sols en béton, le plus souvent avec une finition cirée, sont aussi utilisés dans des espaces tertiaires. (Holcim Bétons IDFN / Ideal Work)



Les pierres reconstituées sont majoritairement utilisées pour l'aménagement des terrasses. (Crédit Alkern)

sols en résines restent des produits techniques dont la pose demande des compétences particulières ». Industriels ou décoratifs, quoi qu'il en soit, ces revêtements présentent de nombreux avantages. On peut noter d'une part une très forte adhésion sur le support, une grande résistance face au trafic et aux agents chimiques et un niveau d'encrassement quasi nul dû à l'absence de joint. D'autre part, selon la chimie appliquée, les sols en résine permettent une certaine souplesse à la marche contrairement au sol en béton. Enfin, les possibilités esthétiques sont nombreuses et variées. Si on trouve parfois des sols en béton dans le tertiaire, voire dans des logements, ils restent eux aussi majoritairement utilisés dans l'industrie, les plateformes logistiques, les entrepôts liés à la grande distribution ou encore les commerces, notamment pour leur excellent rapport qualité / prix compte tenu des contraintes appliquées.

« Ce sont des sols sur-mesure, généralement destinés à des contraintes mécaniques et chimiques spécifiques. Si ces dernières viennent à changer, les sols concernés ne fonctionneront peut-être plus, explique Jean-Pierre Catelin, de l'Union nationale des entrepreneurs de sols industriels (Unesi). Deux parties composent ces sols : le corps du dallage qui reprend les charges et le revêtement de surface qui doit gérer l'usure et les contraintes d'exploitation. » C'est à ce niveau qu'est déterminé l'effet esthétique souhaité. Et sur ce point tous les professionnels s'accordent pour mettre en garde sur les termes utilisés. « La grande tendance est au béton ciré, note Jean-Pierre Catelin. Mais il faut savoir ce que l'on met derrière cette formule. » Ainsi, comme le précise Christophe Vaissier, responsable produits Spéciaux chez Holcim Bétons (France) - Région Ile-de-France/Normandie, « une chape de béton pur

pourra avoir une vraie finition en béton ciré, c'est-à-dire une couche de durcisseur contenant les coloris et une couche protectrice en cire ». Lorsque le support ne permet pas de recevoir une chape en béton, la solution consiste à mettre en œuvre un sol à « effet béton ciré » à base de résine. Une nuance qui a l'air minime mais importante pour le client final. « On met tout et n'importe quoi sous l'appellation de béton ciré, conclut Jean-Pierre Catelin. Cela plait beaucoup, c'est la grande tendance. Mais si les destinataires ne connaissent pas les différentes appellations, ils risquent d'être déçus en voyant le résultat. » ♦ Julie Poitier-Canet

\* Source MSI Reports, Marché des revêtements de sols intérieurs en France

\*\* Le GIE Pierre reconstituée de France réunit Carré d'Arc et Bradstone (groupe Fabemi), Marlux, Pierra et Alkern